

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: TWP 085

Type(s) de produit: TP08 - Produits de protection du bois

Numéro de l'autorisation: BE2012-0025

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: BE-0000397-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	3
2.2. Type de formulation	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques	4
4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	4
4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les	5
4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son	5
4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans	5
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	5
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers	6
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	6
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales	6
6. Autres informations	6

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

TWP 085
Osmo Houtimpregneer WR Aqua 4008
Osmo Imprégnation pour le bois WR aqua 4008
WOODEX AQUA BASE
WOODEX AQUA BASE PLUS
profilan-prevent plus
impralan-Grund I100 plus
impralan-Grund G300 plus
impralan-Grund G400 plus
Rhenocryl plus-TL 30 EU
Rhenocryl plus-TL 45 EU
Induline GW-316
WSL wood stain

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	TROY CHEMICAL COMPANY BV
	Adresse	Uiverlaan 12E 3145XN Maassluis Pays-Bas
Numéro de l'autorisation	BE2012-0025	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	BE-0000397-0000	
Date de l'autorisation	25/11/2011	
Date d'expiration de l'autorisation	31/03/2020	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Troy Chemical Europe B.V.
Adresse du fabricant	Uiverlaan 12E NL-3145 XN Maassluis Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	Westelijke Randweg 9 4791 RT Klundert Pays-Bas

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	39 - Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)
Nom du fabricant	Troy Corporation
Adresse du fabricant	8 Vreeland Road 07932 Florham Park, New Jersey États-Unis
Emplacement des sites de fabrication	One Avenue L 07105 Newark, New Jersey États-Unis

Substance active	39 - Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)
Nom du fabricant	Troy Chemical Europe BV
Adresse du fabricant	Uiverlaan 12E 3145 XN Maassluis Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	Industriepark 23 56593 Horhausen Allemagne

Substance active	48 - 1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-triazole (propiconazole)
Nom du fabricant	Janssen PMP, a division of Janssen Pharmaceutica NV
Adresse du fabricant	Turnhoutseweg 30 2340 Beerse Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Jiangsu Seven continent Green Chemical Co. Ltd, North Area of Dongsha Chem-Zone 215600PO BOX CH-4002 Zhangjiagang Chine

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0.75
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	0.24

2.2. Type de formulation

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Contient IPBC et propiconazol. Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence

Lire l'étiquette avant utilisation.
Tenir hors de portée des enfants.
En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
Éviter le rejet dans l'environnement.
Éliminer le contenu dans the collection de chemicals dangereuse

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Protection du bois

Type de produit

TP08 - Produits de protection du bois

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Uniquement autorisé comme agent de conservation du bois à base d'eau de l'utilisation contre la pourriture et (bleu) champignons sur le bois pour l'extérieur. Le traitement préventif. Seulement pour l'utilisation du bois dans classe 2 et 3. Pour les professionnels et non-professionnels (demande par brosse et au rouleau et pulvérisation) et industriel (appliqué par trempage, le débit et la pulvérisation). Le bois ne doit pas entrer en contact direct avec le sol ou les eaux souterraines.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Basidiomycetes:-Wood rotting fungi-Pas de donnée Aureobasidium pullulans spp.-Wood disfiguring fungi-Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Extérieur Use class 2 et 3
Méthode(s) d'application	Système ouvert - trempage, arrosage, pulvérisation, pinceau, rouleau
Taux et fréquences d'application	180-220 ml/m2 - 100% - -
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Cannette, Métal , 750 ml Cannette, Plastique: HDPE , 750 Boîte métal//boîte de cons. Métal ou plastique 750 ml, 1 l, 2,5 l, 5 l, 20 l, 120 l, 200 l, 1 000 l

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Usage industriel : trempage, arrosage, pulvérisation,
Usages professionnel et amateurs : pinceau, rouleau, pulvérisation.
La température d'application et de séchage doit être supérieure à 5° C et l'humidité relative inférieure à 80%. Le bois exposé à la pluie après traitement doit être protégé par un revêtement comme indiqué dans les conseils d'utilisation fournis avec ce produit.
Agiter le produit avant l'emploi.
Temps de séchage : prêt à être manipulé et pour couche de finition env. 24 h.
Nettoyage des outils : au savon avec d'eau.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Ne pas utiliser ce produit à proximité immédiate de l'environnement aquatique (cours d'eau, lacs, etc.). Éviter autant que possible de rejeter le produit dans l'environnement, en particulier aquatique.
Ne pas utiliser à l'intérieur, sauf pour les fenêtres et les portes extérieures.
Ne pas appliquer ce produit sur une surface de bois susceptible d'entrer en contact avec des aliments, des ustensiles de cuisine ou des plans de travail de cuisine ou de les contaminer.
Le bois traité doit être muni d'un revêtement, par exemple de peinture. Il est conseillé d'entretenir la peinture de revêtement.
Se laver les mains et la peau exposée après l'application et l'utilisation du produit et avant de manger, de boire ou de fumer.
Consignes supplémentaires applicables aux utilisateurs industriels:

Bois traité fraîchement doit être stocké après le traitement sous abri ou sur une surface dure, imperméable pour empêcher une perte directe dans le sol et l'eau.

Toute perte de produit doit être récupérée pour réutilisation ou mise au rebut.

Il est conseillé à l'utilisateur de porter un équipement de protection individuelle (EPI) lorsque l'analyse du risque d'utilisation l'indique.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Premiers secours

GENERAL: Dans le cas d'un accident, soupçonné d'exposition ou si vous vous sentez mal, vous devriez consulter immédiatement un médecin (si possible laisser voir l'étiquette).

PAR INGESTION: Ne pas faire vomir; consulter immédiatement un médecin.

SI SUR LA PEAU: La peau, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

DANS LES YEUX: Rincer immédiatement avec de l'eau (de préférence en utilisant l'œil équipement de lavage) pendant au moins 5 minutes. Tenir les paupières ouvertes. Retirer les lentilles de contact le cas échéant et si elle est facile dernier rinçage. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

EN CAS D'INHALATION: Déplacer vers un endroit avec de l'air frais. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Ce matériel et son emballage sont soumis aux consignes de mise au rebut applicables aux déchets dangereux. Toute quantité de produit récupérée pendant l'application et non réutilisée est soumise aux consignes de mise au rebut applicables aux déchets dangereux. NE PAS jeter ce produit dans les conduites d'eaux usées.

Mettre au rebut l'emballage et le produit inutilisé conformément à la réglementation locale. Si nécessaire, consulter un professionnel du traitement des déchets ou l'autorité locale compétente.

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Stocké dans un endroit bien ventilé, à l'abri de la chaleur et de l'humidité. Stocker dans le contenant d'origine bien fermé. Protéger contre le gel.
2 ans.

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

Voir la section application spécifique

5.2. Mesures de gestion des risques

Voir la section application spécifique

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir la section application spécifique

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Voir la section application spécifique

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir la section application spécifique

6. Autres informations